Communauté métropolitaine de Québec

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue le 29 janvier 2026, à 11 h 35, au 1130, route de l'Église, à Québec.

Sont présents :

M. Steven Blaney, maire de la Ville de Lévis, vice-président
Mme Marie-Pierre Boucher, conseillère à la Ville de Québec
M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
M. Raphaël Lebailly, conseiller à la Ville de Québec

Sont également présents :

Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière
Mme Myriam Poulin, directrice des affaires corporatives et juridiques, secrétaire corporative
M. Charles-Éric Bernier, directeur de l'environnement (*à titre d'invité)*
M. Charles Pagé, directeur adjoint du cabinet à la Ville de Québec (*à titre d'invité*)
M. Antoine Verville, directeur de la planification territoriale, de la mobilité durable et du développement social et économique (*à titre d'invité*)

Est absent :

M. Bruno Marchand, maire de la Ville de Québec, président

En l'absence du président, M. Steven Blaney, vice-président, ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution nº E-2026-01

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 décembre 2025

Résolution nº E-2026-02

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 décembre 2025.

Adoptée à l'unanimité

Recommandation de nomination au Musée national de l'histoire du Québec

Résolution nº E-2026-03

- Recommander au ministre de la Culture et des Communications la candidature de Mme Renée Desormeaux pour siéger au premier conseil d'administration du Musée national de l'histoire du Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 29 janvier 2026
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Trame verte et bleue métropolitaine – Site web et signature visuelle pour les sites récréatifs – Octroi d'un contrat

Résolution nº E-2026-04

- Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2022-2032 de la Trame verte et bleue métropolitaine (TVB) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec), accorder un contrat de gré à gré à la firme Sigmund pour l'élaboration d'un site web et d'une signature visuelle pour présenter les sites récréatifs de la TVB, pour un montant de 67 409,00 $ (incluant les taxes), le tout en conformité avec l'offre de services déposée le 16 janvier 2026.
- Autoriser la direction générale de la CMQuébec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 29 janvier 2026
Certificat trésorerie : CT-2026-01
Responsable : Communications

Adoptée à l'unanimité

Fourniture de services juridiques – Gravel Bernier Vaillancourt Avocats

Résolution nº E-2026-05

- Octroyer à la firme Gravel Bernier Vaillancourt Avocats un contrat pour la fourniture de services juridiques à la Communauté métropolitaine de Québec jusqu'au 31 décembre 2026, selon les conditions établies à l'offre de services datée du 21 janvier 2026.

Référence : Rapport décisionnel du 29 janvier 2026
Responsable : Secrétariat corporatif

Adoptée à l'unanimité

Fourniture de services juridiques – Morency, Société d'avocats

Résolution nº E-2026-06

- Octroyer à la firme Morency, Société d'avocats un contrat pour la fourniture de services juridiques à la Communauté métropolitaine de Québec jusqu'au 31 décembre 2026, selon les conditions établies à l'offre de services datée du 5 janvier 2026.

Référence : Rapport décisionnel du 29 janvier 2026
Responsable : Secrétariat corporatif

Adoptée à l'unanimité

Fourniture de services juridiques et services en ressources humaines et en relations du travail - Fédération québécoise des municipalités

Résolution nº E-2026-07

CONSIDÉRANT que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) est membre de la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

CONSIDÉRANT que la FQM offre des services de nature juridique;

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail;

CONSIDÉRANT que les tarifs horaires des professionnels de ces services fixés pour l'année 2026 sont de 140 $ à 225 $;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la CMQuébec de bénéficier de soutien en services juridiques ainsi qu'en ressources humaines et relations du travail, le cas échéant;

- Il est recommandé que la CMQuébec mandate les Services juridiques de la FQM ainsi que le Service en ressources humaines et relations du travail de la FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, au niveau juridique et en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur, pour une somme maximale de 24 000 $ (taxes incluses).

Référence : Rapport décisionnel du 29 janvier 2026
Certificat trésorerie : CT-2026-02
Responsable : Secrétariat corporatif

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution nº E-2026-08

Prendre acte du bordereau de dépenses contenant les documents suivants :

a) Liste des salaires versés aux élus et aux employés de la CMQuébec pour la période du 1er au 31 décembre 2025.

b) Liste des dépenses Visa pour le mois de décembre 2025.

Référence : Bordereau de dépenses du 29 janvier 2026
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2026-01 à E-2026-08, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) STEVEN BLANEY
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN
SECRÉTAIRE CORPORATIVE